

Formation Professionnelle « Réaliser une isolation par soufflage et insufflation »

Public visé : Artisans

Pré-requis : Avoir une expérience de chantier

Objectifs :

- Maîtriser la réglementation en vigueur
- Préparer et organiser la mise en œuvre
- Utiliser une cardeuse et connaître les réglages
- Réaliser et contrôler les travaux d'isolation par soufflage et insufflation

Programme :

1. Les isolants

- 1.1. Les isolants adaptés au soufflage et à l'insufflation
- 1.2. Les caractéristiques techniques et domaine d'application (en neuf et rénovation)
Exercice
- 1.3. Focus sur les isolants biosourcés : processus de fabrication et impact environnemental

2. Les machines et l'outillage

- 2.1. Les différentes machines disponibles sur le marché
- 2.2. Les caractéristiques techniques des machines
- 2.3. Outillage et EPI (équipement de protection individuel)

3. Réaliser une isolation performante

- 3.1. Les DTU 45-11 et 31-2, DTA et avis technique
- 3.2. Le soufflage en combles perdus : règles de mise en œuvre et traitement des points sensibles (trappe d'accès aux combles, les spots, les conduits fumée, ...)
Etudes de cas (exercice en groupe)
- 3.3. L'insufflation en rampants et en mur ossature bois : règles de mise en œuvre et traitement des points sensibles
Etudes de cas (exercice en groupe)
- 3.4. La migration de la vapeur d'eau et le traitement de l'étanchéité à l'air. Choisir les produits adaptés.
- 3.5. Travaux pratiques sur la plateforme pédagogique : préparation du support et mise en œuvre de l'étanchéité à l'air, réglage des machines, insufflation et soufflage d'isolant, traitement des points sensibles
Débriefing et analyse des bonnes pratiques
- 3.6. Autocontrôle : méthode et réalisation de l'autocontrôle sur la plateforme pédagogique

4. Les impacts liés aux défauts de mise en œuvre

- 4.1. Les principaux défauts d'étanchéité à l'air et de discontinuité de l'isolation
- 4.2. Les impacts liés aux défauts de mise en œuvre (qualité de l'air, condensation, bruit...)

5. Les exigences spécifiques liées aux travaux de rénovation éligibles aux aides financières

- 5.1. Les aides à la rénovation énergétique et les exigences de performance (ma prime rénov, CEE, ...)
- 5.2. Exigences pour la réalisation des devis et factures dans le cadre des demandes d'aides financières

Moyens pédagogiques :

- Apports théoriques : présentation Powerpoint.
- Exercices / mise en situation

Moyens d'évaluation :

Les stagiaires sont soumis à une évaluation de leur connaissance sous la forme d'un QCM en fin de formation.

Moyens Techniques :

- Salle de formation équipée d'un vidéoprojecteur
- Plateforme pédagogique pour les exercices pratiques
- Espace de documentation sur les matériaux.

Formateur :

Tristan BRISSET : artisan et chef d'entreprise expert en technique d'insufflation et soufflage

Informations pratiques :

Lieu *: Centre de formation TY eco²-Zone Artisanale de la Touche-35890 BOURG DES COMPTES
Ou

Centre de formation Cellaouate – 33 rue Marcelin Berthelot-29600 SAINT MARTIN DES CHAMPS

Durée : 14 h (2 jours)

Tarifs : 700€ HT et 840€ TTC

* Si vous avez besoin d'aménagements spécifiques pour accéder ou suivre une formation, n'hésitez pas à nous prévenir afin que nous prenions les mesures nécessaires.